



Le Boutillon de la Méridine

N° 38 – Novembre - décembre 2014



Notre journal a tellement de succès qu'un « hacker » russe a tenté de pénétrer dans notre site internet. Heureusement, notre webmaster veillait, il a réussi à intercepter le message malveillant. Est-ce la rançon du succès ? Va-t-on bientôt traduire le patois saintongeais en russe ?

Dans ce dernier Boutillon de l'année, nous vous proposons des reportages, de l'évènementiel, de l'audiovisuel, et des histoires en français et en patois saintongeais. Nous espérons que vous trouverez votre bonheur. Et n'hésitez pas à nous écrire, à nous faire part de vos remarques et à nous proposer des histoires qui seront publiées dans un prochain Boutillon.

Rendez-vous à l'année prochaine. Le n° 39 paraîtra début janvier 2015. En attendant, vous pouvez consulter notre journal sur Facebook et sur notre site : <http://journalboutillon.com/>

Bonne lecture. Toute l'équipe du Boutillon vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Pierre Péronneau

Le groupe folklorique "Les Efourneigas"

Le groupe folklorique "Les Efourneigas" a été créé en 1983 suite à une fête des écoles lors de laquelle une institutrice de Semussac, Mme Berger, avait souhaité faire danser les enfants comme à l'époque de leurs parents et grands parents. Lors de ce spectacle, il a été proposé de faire danser aussi quelques danses par les adultes. Chose faite et victime d'un vif succès, le Groupe Folklorique est né.

Ce groupe d'amis, passionné par le folklore et ses traditions, a donc créé les « Efourneigas ». Les Efourneigas, en patois Saintongeais, ce sont des petits oiseaux qui quittent leur nid et prennent leur premier envol. Mais c'est aussi tout à fait ce que représentait le groupe à sa fondation.



Dès lors ses fondateurs décident de perpétuer les traditions au travers de danses, de chants, de costumes et bien sûr les coiffes d'époque représentant les cantons de nos deux Provinces qui constituent aujourd'hui notre département : l'Aunis et la Saintonge.

La Présidente actuelle est Karine Machefert (photo ci-contre).

Les Efourneigas adhèrent à La Fédération Aunis-Poitou-Saintonge-Guyane Antilles et Mascareignes (FPSGAM) et, au travers de celle-ci, ils sont membres de la Confédération Nationale des Groupes Folkloriques Français (CNGFF).

Le parcours du groupe est vaste, les échanges sont nombreux, les manifestations et veillées sont très suivies et malgré les pertes douloureuses de certains membres, dont la principale fondatrice, Madame Sylvette Herbert, nous veillons tous à faire perdurer cette tradition qu'est le folklore et que nos anciens nous ont transmise.



L'activité des Efourneigas est dense mais exclusivement locale et cantonale jusqu'en 2003. Cette année-là, le groupe est appelé à représenter La Charente-Maritime et donc La France à un Festival International en Roumanie. L'Ambassade de France à Bucarest en profite pour nous inviter quelques jours plus tôt pour participer à la Fête de la Musique à Bucarest. Pendant une semaine, à raison d'un ou deux spectacles par jour, nous avons donc participé au festival International dans le sud-ouest de la Roumanie à Calarasi avec 8 autres groupes étrangers.

Au cours de cette semaine de festival, des échanges d'adresses se font et c'est ainsi qu'en juillet 2006, un groupe folklorique bulgare de la région de Dobritch vient passer une semaine à Semussac, des spectacles sont programmés tous les jours et ainsi ils vont découvrir notre belle région. A notre tour, nous nous rendons donc en Bulgarie pendant une semaine en Septembre 2006 pour présenter notre folklore une ou deux fois par jour tout en découvrant la côte ouest sur la mer rouge. Nous avons eu le plaisir de recevoir, depuis, les élèves de l'école vétérinaire de Dobritch en stage à Nantes, dans notre village dans la foulée de cet échange de folklore.

Mais les échanges français tiennent aussi une place importante dans le cœur des Efourneigas. C'est pourquoi, nous nous retrouvons sous les halles d'Auvillar (47) avec les danseurs du Brulhois, mais aussi à Courmon d'Auvergne (63) pour un festival organisé par la Pastourelle du Val d'Allier en juin 2007, tout comme à Aurillac (15) pour un autre festival en Juillet 2007 organisé par la Bourrée d'Aurillac.

D'autres régions nous ont accueillis, la Charente à Chabanais, la Vendée à Challans, les Deux-Sèvres pour une traditionnelle fête de battages près de Niort. A notre tour, nous avons reçu ces différents groupes pour animer notre village, ainsi nous avons organisé une noce saintongeaise avec les danseurs du Brulhois en Juillet 2003.

En novembre 2007, La Pastourelle du val d'Allier vient animer dans notre foyer rural une soirée pot au feu.



Le groupe a subi, comme bien d'autres associations, de grands mouvements d'effectifs, mais en 2008 un petit groupe d'enfants fait son entrée sur scène aux cotés de nos anciens, et aujourd'hui "Les drôles des Efourneigas" sont là pour seconder et accompagner les adultes.

En 2008 après une présentation du groupe et des traditions à l'école, un petit groupe d'enfants fut très intéressé par le folklore et en septembre, lors de l'échange avec le groupe « La Bourrée d'Aurillac », venu animer la soirée vendanges, les « Drôles des Efourneigas » font leur entrée sur scène.

Et pendant l'hiver, le recrutement des enfants a été fructueux. Une section enfantine est née, forte d'une quinzaine d'éléments. Désormais, les Efourneigas se déplacent avec leurs « Drôles ». Les enfants se sont déjà produits plusieurs fois et sont maintenant sollicités au même titre de leurs aînés. Ils présentent quelques danses communes avec les adultes et même les plus difficiles tel que le célèbre « quadrille de Saintonge en cinq figures » avec l'envol « des barguenas » (photo ci-contre).

L'effectif des enfants est suppléé par les 35 adultes et tout le monde est heureux de vivre ensemble. Nous sommes partis en bus pour Mirande pour le week-end du 15 août 2014.

Aujourd'hui notre section enfantine se porte très bien, dont une dizaine de tout-petits qui viennent renforcer les rangs de notre troupe, après le départ de quelques enfants vers d'autres horizons. Les petits dansent ce qui se jouait dans la cour des écoles, pendant que les ados interprètent des sketches en patois bien sûr.



Le groupe est plein d'ambition. Les échanges folkloriques battent leur plein depuis quelques années. Nous pouvons nommer nos amis lorrains chez lesquels nous nous sommes rendus les 23 et 24 juin 2012.

Nous avons mis l'accent également depuis une grosse année maintenant sur l'entretien de nos coiffes saintongeaises.

C'est ainsi que nous faisons nos premiers pas dans l'amidonage, le tuyautage, le paillage et autres techniques de nos aïeules afin de pouvoir présenter nos jolies cathédrales de dentelles, comme le disait Goulebenéze.

Pour voir le groupe, acachez su thièle iorte : https://www.youtube.com/results?search_query=Efourneigas

Discours d'un prêtre de Bayas, en Gironde, en 1791

Bayas est une commune du Nord-Gironde, dans la partie saintongeaise qu'on appelle « pays Gabaye ». Le curé Talbot est un curé constitutionnel. Rappelons un peu d'histoire. Le 27 novembre 1790, l'Assemblée nationale constituante promulgue par décret la « Constitution civile du Clergé ». Les prêtres doivent prêter serment selon la formule suivante : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse [ou du diocèse] qui m'est confiée, d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi, et de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi ».

Les prêtres réfractaires sont durement châtiés. Un nombre important est passé dans notre département de Charente-Maritime (Charente-Inférieure à l'époque), à la suite d'un décret pris le 29 novembre 1791. Beaucoup moururent, certains furent massacrés. Les monuments construits en souvenir de leur passage indiquent le nombre d'ecclésiastiques concernés : Île d'Aix : 250 ; Île Madame (Cimetière des prêtres) : 254 ; Port-des-Barques (Pontons de Rochefort) : 574.

Le curé de Bayas a échappé à tout ça. Était-il sincère ? Dieu seul le sait (si je peux m'exprimer ainsi). En tout cas, son discours n'est pas « piqué des hannetons ».

Maït Piârre

L'an troisième de notre liberté,

Le 30 janvier 1791, j'ai prêté le serment civique, après avoir prononcé le discours qui suit :

Ô temps, Ô mœurs, faut-il des décrets pour obliger les hommes de donner publiquement des preuves qu'ils soient citoyens et patriotes ? Patrie, loi, citoyen, Trinité innée, tu n'es en horreur qu'à ceux qui n'aiment que la cruauté, l'insolence, et l'avidité. Conciliabule d'hypocrites, reptiles impurs, respectez cette suite de lois qui purifient le

sanctuaire que vous avez si longtemps profané, en nourrissant les esprits faibles du délire, du fanatisme, et des espérances ridicules capables d'armer un frère contre son frère, et de noyer dans le sang des peuples entiers, et de renouveler ces horribles croisades qui, sous le prétexte de se disputer un tombeau, ouvrirent à l'Europe et à l'Asie un abîme pour les ensevelir. Respectez dis-je, cette loi émanée de la Divinité, qui fait rentrer chaque citoyen dans son devoir, et vous assure par là que la vertu ne sera plus sur terre sans récompense.

Le premier devoir de l'homme est d'être citoyen ; tout citoyen pour la cause commune est soldat, c'est-à-dire doit être prêt à mourir martyr pour la défense de la vérité ; c'est pourquoi vous me voyez, comme vous me verrez toujours, disposé à remplir ce devoir sacré.

Le zèle et le désintéressement que je vous ai montré depuis 11 ans que j'ai l'honneur d'être votre curé seront un sûr garant de ma fidélité à remplir l'engagement que je vais renouveler solennellement en votre présence : cette loi est si profondément gravée dans mon cœur, j'espère qu'en rendant mon âme au Créateur, je dirai « Vive la Constitution Française ! ».

Être Suprême, Vérité Eternelle, soyez témoin de la sincérité des sentiments de mon cœur que ma bouche va prononcer :

« Je promets et je jure de veiller avec soin sur les fidèles de ma paroisse, d'être fidèle à la nation, à la loi, et au Roi, de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution déclarée par l'Assemblée Nationale, et acceptée par le Roi. Amen ».

Je vous prie de dire avec moi un Pater et un Ave afin que Dieu amollisse les cœurs endurcis de mes confrères qui se refusent d'être citoyens.

Signé Talbot, curé de Bayas.

A propos de ... (Commentaires des lecteurs sur les articles du Boutillon n° 37)

Maït' Piârre

De l'article de Charly Grenon sur le bronze ithyphallique.

Ce bronze n'a pas été trouvé sous l'église de Pont-l'Abbé d'Arnoult mais sous celle de Sainte-Gemme. J'avais oublié de rectifier. Comme punition, je m'engage à réciter deux pater et trois ave. Pour moi qui suis un mécréant, c'est une « sacrée » punition ...

Du trottoir des cocus

Voici ce que nous écrit Laurence, d'Angoulême :

Le mois de Janvier à Paris, dans le temps....Je revois les "petites boutiques du Nouvel An", sur le Boulevard Saint-Michel, alors que j'étais étudiante et même quelques années après...Elles étaient installées sur le trottoir, depuis la rue Soufflot jusqu'à la gare St Michel...Comme dans les boutiques des marchés de Noël maintenant, on y trouvait de tout. Et surtout, elles mettaient une ambiance de fête pour la période de décembre à janvier. Mon père, élevé dans ce quartier au début des années 1900, s'en souvenait aussi....Il s'agissait donc d'une tradition. De quand datait-elle ? Je crois avoir lu jadis que la tradition remonterait au...Moyen-Âge !

Ce quartier si animé tout au cours de l'année, prenait en décembre et janvier un air de fête foraine ! Comme je l'aimais ce quartier si remuant où les étudiants se croisaient en empruntant toujours le même trottoir (celui de gauche en remontant le boul'Mich). Il ne fallait surtout pas prendre le trottoir d'en face si on voulait éviter les huées de tous ces jeunes avides de savoir, mais si prompts à s'amuser...Sa réputation ? c'était le trottoir "des cocus" On se gardait bien de remonter sur la droite !!! Nous étions jeunes alors, avec des soucis qu'on essayait d'oublier pour un temps...Et pourtant, l'orage grondait...

Existent-elles encore ces petites boutiques provisoires ? Je revois aussi les marchands de marrons chauds qui, pour quelques sous, vous mettaient dans un grand sac en papier ces délices dont la bonne odeur me chatouille encore les narines ! Un jour, mes camarades m'avaient envoyée acheter des marrons ... Mission accomplie près de la gare St Michel...En remontant le boulevard, j'avais pioché dans le sac sans me rendre compte de ma cadence...Arrivée à la Fac de Droit Place du Panthéon, il ne me restait ...que le sac en papier! J'avais tout mangé ! Honte à moi ! Ma réputation de gourmande m'a suivie. Mais comme disait un de mes amis "la gourmandise est un vilain défaut, mais qu'est-ce que ça peut être bon "!

Souvenirs d'hiver, souvenirs de jeunesse, vous êtes bien loin !

Et Charly Grenon ajoute :

Lu avec intérêt le message de la lectrice du Boutillon. J'ai connu ce qu'elle décrit dans les années 50, sans savoir qu'il s'agissait, là aussi, d'un "trottoir des cocus". L'évocation n'est pas sans rappeler l'histoire des Landits,

Lundits, Landi, L'Endict et L'Indict (du latin indictum, prescrit), nom d'une foire instituée par Dagobert ou, suivant d'autres, seulement au commencement du XIIème siècle. L'évêque de Paris et le recteur de l'Université, suivis des régents et des écoliers, s'y rendaient en procession, plus tard en cavalcade.

Puis le terme désigna le congé qu'avaient les étudiants le jour du landit. On explique l'origine de ce congé en rapportant que c'était à la foire du landit que se vendait le parchemin, et que la jeunesse studieuse choisissait ce jour-là pour en faire provision.

On appela également landit l'honoraire que les étudiants étaient dans l'usage de donner autrefois à leurs professeurs. Mais le haut-lieu en était Saint-Denis et l'époque non pas l'hiver, mais le printemps finissant. La foire s'ouvrait le 11 juin, fête de la Saint Barnabé. Aujourd'hui encore, on appelle en argot la baraque de foire une landière.

Du jardin des trois sœurs

Ce texte de Dominique Lebarbier a été très apprécié par les lecteurs. Olivier, de Besançon, écrit :

Je connaissais le jardin des trois sœurs sous le nom de jardin iroquois. Cela consiste à cultiver simultanément maïs, courges et fèves, dans une technique agricole ancestrale associée, pratiquée par les Amérindiens d'Amérique du Nord ou Centrale, depuis plus de 6 000 ans. C'est un exemple du premier modèle d'agro écologie.

D'apparence rudimentaire, cette méthode permet en fait de mettre en place un mini écosystème autosuffisant d'une efficacité étonnante, qui demande un apport énergétique minimal.

Et Chaly Grenon poursuit :

Bravo à Dominique Lebarbier, dont l'action expérimentale est fascinante. En plus, il sait écrire, foi de *journaliste* retiré dans une capitale de la *mojhette plate*, Pont l'Abbé d'Arnoult. Ce qui m'a le plus ému, dans son brillant exposé, c'est que j'ai connu, dans nos mottes de Sainte-Gemme, la même expérience de la part de mon grand-père puis de mon père, entre la fin des années 30 et celles qui suivirent la Libération.

Le jardinier-maraicher accompli qu'était mon grand-père faisait ses *mojhettes* à rames parmi les maïs, et y introduisait des cucurbitacées.

Beaucoup de produits restant contingentés après la guerre, mon père a pris le relais pendant quelques années : le maïs pour les volailles, les *mojhettes* pour les chrétiens, et il ajoutait quelques graines de courges pélerines, dont on faisait des gourdes car elles ne sont pas comestibles.

Dans le prochain numéro du Boutillon, un article sera consacré aux *mojhettes*. En attendant, dans notre rubrique « Les fines goules », nous vous donnons la recette de cassoulet concoctée par l'épouse de Dominique Lebarbier.

Un livre à vous conseiller



Cet ouvrage est le troisième d'une série consacrée à l'histoire de l'Aunis et de la Saintonge, sur une idée de feu Jean Glénisson. En 2005 est paru le tome 3, sous la direction de Marc Seguin : « Le début des temps modernes 1480-1610 ». En 2007 c'est le tome 1 qui fut édité, sous la direction de Louis Maurin : « Des origines à la fin du VIème siècle après J-C ».

En 2014, sous la direction de Robert Favreau, nous vous proposons « Le Moyen Âge ». Ce sont des ouvrages collectifs, dans lesquels interviennent plusieurs spécialistes de la région. D'autres tomes sont en préparation. Ce sont des documents de référence que doit posséder dans sa bibliothèque toute personne intéressée par l'histoire régionale.

[Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, tome 2, Geste éditions, 567 pages, 60 euros.](#)

Des nouvelles daù pays Maît' Piârre

Spectacle au Jardin de Gabriel

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises de ce jardin d'art brut, situé dans le village de Nantillé (lieu-dit « Chez Audebert ») sur la route romaine de Saintes à Aulnay. Ce sont près de quatre cent statues en ciment, sculptées dans son jardin par un autodidacte, Gabriel Albert, entre 1969 et 1990. Une association de défense s'est créée, sous la présidence de Michel Mazouin, et le Conseil Régional Poitou-Charentes est devenu propriétaire du site. Des travaux vont être entrepris pour sauver les statues, et pour créer un centre d'interprétation de l'art brut.



Je vais d'abord vous faire une petite visite de ce jardin. Si vous passez dans le coin, arrêtez-vous, mais auparavant envoyez-moi un message, je vous emmènerai dans l'univers de Gabriel : j'habite tout près.

[Visite du jardin de Gabriel](#)

Deux spectacles ont été programmés par l'Association, le 13 septembre et le 21 septembre 2014, dans le cadre des journées du patrimoine, avec un conteur, Jérôme Berthelot, et une clarinettiste, Isabelle Rique-Lubet, pour évoquer la vie de Gabriel Albert.

J'ai assisté au premier spectacle, le 13 septembre. Vingt-sept personnes seulement, alors qu'il était attendu une soixantaine. Outre Monsieur le Maire et son épouse, nous étions seulement quatre de la commune de Nantillé.

Il est vrai que la population locale ne s'est jamais vraiment intéressée à ce lieu magique, considérant même que les « âcres » qui le composaient étaient bonnes à jeter à la déchetterie. Pour la séance du 21 septembre, les spectateurs étaient plus nombreux.

Espérons que le projet initié par Ségolène Royal, et confirmé par son successeur le Président Macaire, voie le jour. Mais pour le spectacle, les absents ont eu tort. Écoutez et regardez de larges extraits :

[Spectacle au Jardin de Gabriel](#)

Prix du livre régional 2014

Comme annoncé dans le « Boutillon » n° 37, le livre « L'air du pays, au soulail des Chérentes », écrit par Charly Grenon, Jean-Claude Lucazeau, Jacques Edmond Machefert et votre Serviteur a obtenu le prix du livre régional, décerné par la Société des Auteurs du Poitou-Charentes (SAPC).

Sans Charly Grenon, qui n'a pas pu les accompagner, les trois complices se sont donc rendus, le dimanche 21 septembre à Vicq sur Gartempe. Vicq sur Gartempe est un très joli village du Poitou, près de Chatellerault. Nous partîmes sous le brouillard, revînmes sous la pluie, mais entre les deux, le soleil était de la partie.



C'est dans la Villa des îles, propriété de Monsieur et Madame Bigot, que nous avons été reçus. Plusieurs auteurs régionaux étaient déjà sur place. Ambiance conviviale, repas sympathique, bref tout était en place pour une belle

journée, avec de nombreux visiteurs qui sont venus participer à l'évènement.

A midi, mes amis et moi, rougissant de plaisir, avons reçu notre prix, en présence de Monsieur le Maire, Didier Boulanger, de Béatrice Forestier, Conseillère générale, d'Angèle Koster, présidente de la SAPC et de Mathieu Touzot.

Mathieu Touzot, il faut que je vous parle de ce *biton* du Poitou. Je dis *biton*, parce qu'il est jeune, une trentaine d'années, et qu'il a du talent. Il faudra que je le présente à Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand) : à eux deux, ils seraient capables de faire un spectacle de qualité, l'un en saintongeais, l'autre en poitevin. Mathieu est professeur de guitare, et à partir de 16 heures il nous a régalié d'un concert en patois du Poitou, notamment avec des chansons de deux grands patoisants, Ulysse Dubois et Raymond Servant. Voir son site : www.mathieutouzot.com.

Certes, le patois poitevin est différent du patois saintongeais, par la façon de parler, l'intonation et le vocabulaire. Mais il y a aussi des mots communs. Nous aimons le patois des deux provinces, ce que nous n'aimons pas c'est l'écriture normalisée préconisée par quelques intellectuels, c'est contre cela que nous luttons.

Écoutez et *bireuillez* Mathieu Touzot dans « Les lettres d'amour », d'Ulysse Dubois, et « La Charente » de Raymond Servant : [Mathieu Touzot](#)

Spectacle de Dominique Porcheron

Dominique Porcheron (Le fi à Feurnand) a donné deux spectacles à Matha, les 27 et 28 septembre sous le titre « Je ne vous ai pas tout dit, l'aut' cot ». Sur la photo ci-jointe, il a fait monter sur scène deux spectatrices pour écosser des monjhettes : Anne-Marie Péronneau et Danièle Cazenabe (La Nine).



« *Firmin Compagnon, naïssu à St Jhean d'Anghélique et originaire de la coumune de Buffeajhasse, daù coûté d' Matha vient vous faire partager ses souvenirs d'enfance et ceux de ses parents tous deux*

paysans charentais, enfin pas tout à fait. La seule saintongeaise de la famille, Firmin ne l'a jamais connue autrement qu'en photo, c'est sa grand mère maternelle : Rachaël.

En vous rendant à ce spectacle, vous aussi, vous allez voyager dans l'univers de votre enfance et pas de doute, rires, souvenirs, larmes et émotions seront au rendez-vous. Venez faire partie de la famille Compagnon et découvrez Armand et sa Jharmaine, Sidounie et son biâ galant, la mère Bara et son balaçon, Arness Mirôla et son cheun ... ».

Dominique remet ça le **9 novembre** à 14 h 30 à la salle Aliénor d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély, et le **25 janvier 2015** à la salle des fêtes d'Haimps.

C'est un « One man show ». En français on dirait « Seul en scène ». Et en patois saintongeais on dirait quoi ? Faites-nous vos propositions.

Fête du milla

C'est la huitième année que la fête du milla se déroule à Saint-Césaire, organisée par Corine Pioffet. Je vous emmène tout d'abord faire une petite visite avant le spectacle : des jeux, pour les petits et les grands, un rémouleur, qui a aiguisé gratuitement les couteaux, du très bon pain fabriqué sur place dans le four mis en marche pour l'occasion, et un repas pique-nique dans la bonne humeur. Pour l'occasion, vingt-sept millas avaient été présentés au concours.

Fête du milla avant le spectacle

Puis à partir de 15 heures les patoisants se sont produits sur scène, sous la houlette de votre Serviteur, qui a commencé par annoncer la naissance, le 16 septembre, de la fille de notre webmaster Benjamin, Pauline, non pas avec Rosalie, avec laquelle il s'était pourtant marié lors de la fête du milla de l'an dernier (voir Boutillon n° 32) mais avec une jeune Philippine : Pauline, l'arrière arrière petite fille de Goulebenéze a les yeux en amande.

J'ai enregistré les patoisants. Vous allez voir et entendre Rosalie, le Beurdaou de Pironville (Paul Bailly) et Nono Saute palisse. Dans le prochain Boutillon vous aurez droit à Pierre Bruneaud (Le chéti), Roger Maixent (Châgnut) et notre ami Jhustine.

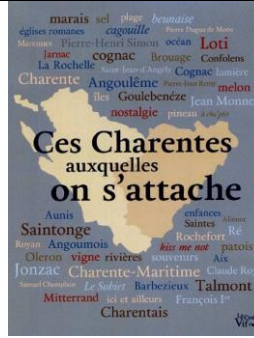
Fête du milla début du spectacle

Fête du milla suite du spectacle

Académie de Saintonge

L'Académie de Saintonge récompense chaque année des auteurs, artistes ou associations de Saintonge qui ont réalisé un travail remarquable dans le domaine de la culture, des arts, des sciences et de l'identité régionale.

C'est au Palais des Congrès de Royan que la remise des prix s'est déroulée, le dimanche 12 octobre. Voir le site : <http://www.academie-saintonge.org/>



Les 25 ans du Croît vif

Pour les 25 ans des éditions du Croît vif, François Julien-Labruyère a demandé à ses 130 auteurs de participer à la réalisation d'un livre. Nous nous sommes mis au travail. Nous avons, pour la plupart, écrit un texte court, certains ont dessiné des croquis, ou élaboré un tableau. Le résultat, c'est un magnifique ouvrage « Ces Charentes auxquelles on s'attache ».

François a réuni ses auteurs le vendredi 31 octobre dans une salle de l'Abbaye aux dames de Saintes pour leur présenter le livre et il en a offert à chaque auteur un exemplaire dédicacé. C'est une excellente initiative. Le livre peut être commandé à la Boutique du Croît vif à Saintes : Croitvif.com@orange.fr 22 euros.

Les Déjhouqués fêtent les vendanges

Invités les 4 et 5 octobre par le Groupe Folklorique " la Ronde des Fins Bois" de Rouillac, en Charente, les Déjhouqués, bientôt rejoints par le groupe "la Bourrée des Agriers" venu de Merlines, ont animé conjointement une



soirée folklorique à Genac au profit de l'Association des Parents d'élèves.

Devant un public nombreux et attentif, les trois groupes se sont succédé sous les applaudissements

de la salle. La soirée s'est terminée avec un bal folk orchestré par les "couineurs de trad". Après une courte nuit réparatrice et un petit déjeuner copieux, les trois groupes sont partis plein d'entrain vendanger les magnifiques grappes de raisin qui donneront bientôt le merveilleux breuvage que l'on déguste du côté de Rouillac et que l'on nomme cognac.

Sortie de l'Hermione sur la Charente

Photos prises d'hélicoptère : > [Hermione](#)

Un dessin de Philippe Barbeau



Céramiques et vieilles dentelles chez La Mérine Été 2014 - Nouvelles vitrines au Musée des Bujoliers Noéléon

Les 14 vitrines contenant les éléments de la découverte préhistorique de Saint Césaire et plus largement l'histoire de l'humanité à partir de l'australopithèque jusqu'à l'homo sapiens ont été libérées de leur contenu cet hiver dernier.

Il fallait donc trouver des nouveaux thèmes de remplacement pouvant s'adapter au registre culturel de notre région saintongeaise. En faisant appel à Bertrand Maratier, directeur des Musées de Saintes, nous avons été tout naturellement orientés vers une présentation des céramiques à travers les âges.



Fig. 4 : Exemple de céramiques saintongeaises antiques

Des réunions d'étude et de travail suivies ont abouti à l'élaboration de 7 panneaux imprimés de fort belle qualité. Pour expliquer l'historique des céramiques et les découvertes au fil du temps en terre de Saintonge, chaque panneau est attribué à une période.



Fig. 5 : Pichet saintongeais (décor à l'oiseau) de la fin du Moyen-âge

D'octobre à avril 2014, Bertrand Maratier organisait les réunions en s'attribuant la description des époques du Moyen-âge. Eric Normand de la DRAC de Poitiers, traitait de la Préhistoire et de la période gallo-romaine, Jacques et Lucile Guérit se chargeaient des époques modernes et contemporaines.

Monsieur Michel Chantereau, le Maire de St Césaire et moi-même les remercions vivement d'avoir bien voulu consacrer leur temps et leur savoir pour la composition des textes associés à chaque période, sans oublier les déplacements nécessaires à chaque réunion.

Merci aussi aux services photographiques et techniques de la ville de Saintes pour l'illustration des panneaux émaillés et traités par l'imprimerie rochelaise.

L'Historique

Bien avant l'époque gallo-romaine, depuis la Préhistoire, le sol de Saintonge a reçu, puis fourni à l'archéologue de nombreux indices de découvertes comme le montrent nos vitrines.



Fig. 1 : XVI^e s.

On trouve les céramiques sur des lieux d'occupation permettant de comprendre les modes de vie des populations à une période donnée. La dernière catégorie du vaisselier céramique correspond à la vaisselle de table : pichets, tasses pour les périodes les plus anciennes, plats, écuelles et assiettes pour les périodes médiévales et post médiévales. A chacune des époques, on note une ou plusieurs innovations techniques et caractéristiques d'une région.

Lors des prochaines éditions nous reviendrons avec plus de détails sur les périodes échelonnées au fil du temps en commençant par la Préhistoire, puis gallo-romaine, moyenâgeuse et enfin moderne et contemporaine.

Premier étage

En prolongement de la visite, les sept autres vitrines à l'étage, sont consacrées aux traditions vestimentaires saintongeaises : tissus, dentelles, coiffes.



On trouve, servant de décor mural des tissus imprimés appelés « indiennes », lirette et le tissu « flammé bleu » saintongeais.

Les vitrines servent d'écrin aux fines lingeeries brodées, aux bonnets de bébé de toutes tailles, des rubans de cérémonie, coiffes de dentelle et fond de coiffes appelés « calotte ».



Tous ces éléments viennent compléter le patrimoine saintongeais déjà en place dans cette habitation aménagée en Musée où le portrait de Goulebenéze, œuvre de Raymond Carmin, figure en bonne place dans une pièce du souvenir qui s'intègre parfaitement dans ce lieu de notre mémoire collective.



Nous devons à Pierre Couprie, grand connaisseur et spécialiste en la matière, les précisions mentionnées auprès des pièces exposées. Des bonnets et autres coiffes du siècle dernier complètent un ensemble que le visiteur peut apprécier.

Un landau en osier avec sa poupée habillée à l'ancienne et aussi des accessoires de scène comme la blouse et le

chapeau portés par le barde « Benurâ » fils spirituel et admirateur de Goulebenéze.

Et encore la blouse que portait André Tarin interprétant le rôle de Birolut dans la Mérine à Nastasie, célèbre pièce en patois du Docteur Jean, natif de Saint Césaire.



La Mérine et Céline vous attendent pour une longue histoire riche en documents divers. Notamment, blouses et chapeaux de nos anciens patoisants, acteurs dans la « Mérine à Nastasie ».

Au plaisir de vous recevoir aux Bujoliers.

A bientôt - Noélon.

(Maison de la Mérine – Les Bujoliers – St Césaire – Visite sur R-V – 05 46 91 98 11)

Josette, Rémy, les incontournables de Chez Billon Jhoël

Dans un dernier Boutillon, nous vous avons promis de parler de ce joli petit village typiquement saintongeais, qu'est « Chez Billon », commune de Saint Bris des Bois, et de ses deux chevilles ouvrières que sont Josette et Rémy Brun. Ils y sont nés, ou presque en ce qui concerne Josette, née « Chez Chevalier » à moins d'un kilomètre d'ici, et il y a de cela quelques dizaines d'années. Ils savent l'un comme l'autre, en quoi cela consiste, la mise



en valeur de leur village et de leur commune, et ils ne lésinent pas sur leurs efforts en ce sens.

Le Mardi 8 Juillet dernier, en soirée, ils étaient encore sur le pont, et costumés, avec quelques amis, dans le cadre d'une soirée à balade thématique organisée par l'Atelier du patrimoine de Saintonge : visite du village avec son superbe lavoir-fontaine, son four à pains, les restes d'un ancien four à tuiles et chaux, le tracé de l'ancien Chemin de fer départemental (CFD), la *bujhée*, et bien entendu des commentaires sur la toute proche Abbaye de Fontduce.

Josette c'est la femme de la terre, levée bonne heure, couchée tard, la spécialiste du potager abondant et fleuri. Tout le monde s'y entend bien, et s'y complète, les essences, les formes, les couleurs, les parfums, ... un vrai régal des sens.

Il faut la voir, chaque fin d'octobre pour la grande brocante de St Bris des Bois, au milieu de son étal de potirons géants, courges de toutes sortes, coloquintes



multicolores, fleurs séchées, pots de confiture « faits à la maison », objets typiquement saintongeais... Une véritable palette d'artiste-peintre, le public ne s'y trompe d'ailleurs pas. Son stand est certainement un des plus visités, d'autant plus que de temps en temps il y a également dégustation de galettes, ...charentaises bien entendu.

Rémy est également un homme de la terre, vigneron de métier, mais il sait également tout faire de ses mains : bois, fer, maçonnerie,...et en même temps, il est bureau d'études. Et c'est comme cela qu'en ce sombre (nuages, averses,...) jour d'août 2014, il me fait visiter ses principaux chefs d'œuvre rattachés au territoire de sa commune.



La visite commence avec le four à pains du village tout refait en 2003, auvent, toiture, cheminée, et qui est maintenant utilisé à chaque petit événement local. Il suffit

pour cela de trouver un boulanger. Puis on descend à la fontaine de La Rétorée, source captée par le Service des eaux en 1960, mais dont le trop plein continuait de s'écouler bêtement via un trou dans un champ. Alors en 1997, Rémy prend sa pelle, sa pioche, ses outils de maçon, et avec l'accord de la municipalité, il en a fait un joli havre de verdure et de fraîcheur, malheureusement proche du bâtiment de captage qui, lui, a été tagué. Les pierres qui composent cette nouvelle fontaine proviennent à l'origine de l'Abbaye de Fontduce. Comme pour la fontaine de Fontouzane également bien connue et qui ne se trouve pas très loin, l'eau n'y est pas contrôlée, mais y est réputée également bonne. Cette eau limpide rejoint ensuite les cours d'eau de la Fontduce, du Coran, et de la Charente.

Ensuite nous filons au lieu-dit, le Petit moulin de Bascle. Il n'y a plus de bâtiments depuis bien longtemps, mais à l'origine, il y avait bien un moulin, tenu par un meunier appelé Jean Boutinet dit « le vieillard » et qui après la révolution avait racheté le moulin au seigneur local du Logis. Dixit Rémy, ce Jean Boutinet serait l'ancêtre des familles Boutinet de la vallée du Coran. En 1980, la commune de St Bris a racheté à son tour le moulin, et toute la zone verte qui est autour, devenue aujourd'hui une belle aire de pique-nique.



En 2007, quand Rémy a entrepris la remise en état du moulin, il ne restait plus que le bief, qu'il a fallu curer et dont les bords ont été consolidés. Dans les termes du contrat moral passé avec la commune, cette dernière fournissait

les matières premières, bois, fer, ciment, pierre ...et divers coups de main pour les gros travaux. Quant à Rémy, comme d'habitude, à titre gracieux, il prenait en compte les études, et la main d'œuvre. Il a construit dans son atelier, une grande et magnifique roue à aubes en chêne, qui, depuis sa pose tourne comme une horloge. L'inauguration s'est faite en grande pompe avec les élus du coin, la presse, et avec repas au restaurant.

Depuis, chaque week-end, Rémy avec son quad fait le tour de ses protégés et veille à leur maintien en bon état. Pour la phase relaxe (NDLR : mais ça ne doit pas être très souvent), Josette et Rémy, dès qu'ils le peuvent rejoignent leur camp de base bien aménagé au bord de l'Etang tout proche des Oudarderies, où ils prennent des moments de détente, bien mérités.

Le secret de Rémy :

A près de 80 printemps, Rémy est manifestement en bonne santé. Son secret, révélé aux seuls lecteurs du Boutillon :

Tous les matins que Dieu fait, et ce depuis qu'il est tout drôle, Rémy prend un petit *déjhuner* qui se compose de :

- une rouïtie : pain grillé cassé en morceaux dans un bol rempli de mi-eau, mi-vin bian, avec un p'tit de suc,
 - un morsiâ de saucisson, ou une sardine, ...
 - une part de feurmajhe,
 - de la confiture avec daû pain,
 et in café peur fini.
 E t'o pas beau la vie, vue de minme ?

Le coin des fines goules**Maît' Piârre****Le cassoulet à Nicole**

Certains esprits chagrins vont nous dire que ce n'est pas un plat de chez nous. Et alors ? Qui vous empêche de faire cette recette avec des *mojhettes* de Pont l'Abbé ? Et Dominique Lebarbier nous précise que son épouse Nicole lui a donné un accord pour que sa recette soit publiée. Alors profitons-en, vous verrez comme c'est bon ! Prenez note :

Les puristes vous diront que la tomate est une hérésie mais chez nous c'est le cassoulet que l'on préfère.

Bref, voici donc la recette de Nicole :

Pour 8/10 personnes :

- 1 kg de haricots Tarbais **frais** ou sortis du congélateur mais pas secs
- 1kg de tomates fraîches pelées et épépinées
- 8 à 10 gésiers de canard confit ou des cuisses de canard confit (c'est plus gras)
- 1kg de saucisses de Toulouse
- 200g de couenne de porc
- 2 cuillerées à soupe d'huile d'olive
- 4 carottes
- 1 gros oignon
- 10 gousses d'ail
- 1 bouquet garni
- 1 petite pincée de sel
- 1 pincée de poivre du moulin
- 1 petit bouquet de persil

La veille, plongez les haricots dans une casserole d'eau chaude et laissez 10 minutes à ébullition. Ce petit truc permet de limiter les inconvénients du haricot ... Égouttez les dans une passoire.

Dans une cocotte en fonte versez l'huile d'olive et faites dorer doucement l'oignon coupé en dés. Rajoutez l'ail écrasé et le persil finement ciselé, puis la tomate coupée en petits dés. Laissez réduire quelques minutes.

Rajoutez alors les carottes coupées en rondelles et les haricots et réservez.

Dans un grand faitout faites dorer la saucisse en tronçons puis rajoutez les gésiers et les couennes. Une fois dorée environ 5 minutes, incorporez cette viande et ses sucs à la première préparation dans la cocotte.

Couvrez d'eau, rajoutez un bouquet garni et l'assaisonnement et laissez cuire à feu doux pendant 1h 1/2.

Refaire une heure de cuisson quelques heures après et rajoutez de l'eau chaque fois que c'est nécessaire.

Le jour de la dégustation mettez le tout dans un poêlon en terre (la cassole). Enfournez à 150° et faites cuire pendant 2 ou 3h. Rajoutez de temps en temps un peu d'eau pour que la préparation reste moelleuse. Une peau ambrée se formera alors à la surface du plat.

Servez dans la cassole avec un vin du Cabardès.

La soupe aux z'heûtres

C'est une recette à base d'huîtres trouvée par Jacques-Edmond Machefert, extraite du livre écrit en commun

« L'air du pays » (Éditions du Croît vif).

Je vous informe que le Boutillon décline toute responsabilité si un lecteur ou une lectrice prend le risque de réaliser cette recette et surtout de la manger. Il faut d'autant plus se méfier qu'elle est très appréciée, paraît-il, des Américains, dont les goûts en matière culinaire, vous ne l'ignorez pas, sont très douteux.

D'après une recette dont l'auteur n'a pas osé se faire connaître

Traduction (très libre) : Jacques-Edmond Machefert

D'aut' foès, à Marennes, bein avant qu'ol éyut l' Littorau que jh' lisant aneut quante ol adoune, o y-vait-in jhorna noumé « La Seudre ». In jhorna de thiuraillons intégriss' (si o s'peut) dans n'ine réghion d' parpaillots roughes coume des pabots ! Quante la poulitique, la pubycité et les zorémus suffisiant pas, o follait beun noërcir les paghes quand minme. Ol é coume thieu que jh'ai chet sù in liméro d'octob' 1893 (o nous rajheunzit pas, z'enfants), voure o y-avait thielle aboumination : la soupe aux z'heûtres ! Mais ol était émolé dans n'in jhabrail dau yâb, daû français, sensément. Ol é peur thieu que jh' zou é traductionné dans nout' patoès à fine fin que les Saintongheais zou compeurnissiant (coume décit nout' impeurfait ex-Peurzident dau subjhonctif).

Thieu é-t-ine chouse que les Zaméricains âmant l'mé, et cheû zeu, ol é d'usaghe de s'en gueuder, au creux d' l'hivar, amprès l' cinématougraphe. Thiète thieusine leu piaît si tell'ment qu'i s'en gobeurgheant, à s'qu'o paraît, à la thiyquette dau jhor, amprès avoêr ghigué coume des peurduts tote la neut avec des créatures de reun.

Peurnez l'ève d'in cent d'heûtres ; sarsenez tout thieu dans n'ine grèle (oub' in gueurlas) peur outroumer les esseuilles de têts ; dans n'in coffinâ, ajhoutez outant d'lait d' meurlette que d'ève d'heûtres. Peur l'habillaghe, peurnez d' l'avoène de thiuré en gueurnes, in tet de seilleri approp'sit et copé coume misailles ; saquez tout thieu dans n'ine couève ; fasez-zou bouilli sans qu'o bronze, et éthiomez bein coume o faut.

Quante o bouille, baillez les z'heûtres avec in p'tit d' burre cartaghé en quat' marottes rolées dans dau minot. Ajhoutez d'la piâ d'lait oub' des mijhettes de jhaune d'eûs. Les z'heûtres allant gonfier. À thieu moument, outroumez-les peur point qu'al racornezissiant et qu'al peurniant in goût d'vire-zou-d'là, et thiytez-les refeurdî in p'tit.

Quante la soupe é thieut' et point rimée, apilotez thieuques gueurniottes dans l'fond d'la soupière, veurdez la soupe, et ajhoutez les z'heûtres.

Beurnocion ! Créy'au qu'o y-at des chrétiens peur mangher ine ziration d'thielle estamelle ? Si ol é pas hontab' de gavagner in bestiau d'minme, qui s'mangherait sus l'calas d'in tagnoux. Ol é beun des manières de ralirons, t'en répons !

Asteur, si d'hasard, vous queneussez in liche-piat qui vint teurjhou à l'heure de déjhuner, et qui resse sù piace tant qu'i s'a pas goughé coume in jhars, sarvez-li don thielle soupe. O f'ra l'minme infet qu'in bouillon d'onze heures, et m'en doute que l' goulifiâ, s'i n'en queurve pas, rip'ra vit'ment ses bots peur pu s'en v'nî d'sitoût.

Monsieû le Mâre de la coumune de Malmenée Maît' Piârre

Extrait de « L'air du pays » (éditions du Croît vif) Prix du livre régional 2014

Monsieur le Maire de la commune de Malmenée est, comme on dit en patois saintongeais, *in orighinau*. Il s'appelle Utrope Guizzolitti, ce qui, en soi, n'est pas banal : un prénom charentais avec un nom italien. Son grand-père, avant la guerre de 1940, avait quitté sa bonne ville de Vérone et était venu en France pour exercer le métier de maçon, fuyant le régime fasciste de l'époque. Il s'était marié avec *ine drôlesse daû Pays-bas née* à Migron. Utrope est fier de sa double origine italienne (la patrie des amants célèbres, Roméo et Juliette, que rêver de mieux !), et charentaise.

Élevé dans la campagne saintongeaise, avec une mère et une grand-mère charentaises, Utrope comprend et parle le patois. Mais il le parle en faisant de grands gestes avec les mains, ce qui étonne beaucoup ses interlocuteurs : le charentais est en effet plutôt du genre calme et placide et *cause patouès* sans être très expansif. Mais de ses ancêtres italiens Utrope a hérité la faconde et la jovialité : il aime parler, et il parle beaucoup. Ses adversaires politiques le traitent de menteur, ce qui est faux. En réalité il sait raconter les événements à sa façon, pour qu'ils lui soient toujours favorables, ce qui n'est pas vraiment un mensonge. Et je connais certains Charentais qui ne sont pas mauvais à ce jeu-là ...

Écoutons Utrope raconter sa première tentative de pêche à la ligne :

- *Jh'étis su les bords de l'Antenne, au pied daû grand frâgne qu'êt dans la chaume à Moutusâ. Jh'avit vu, thieûq' jh'ôrs avant, ine tanche qu'était lonjhe coum' thieû.*

Il écarte les bras pour montrer que ce poisson, qu'il avait soi-disant vu, devait faire près d'un mètre cinquante de long.

- *O-l'avait pas cinq minutes que jh'avit mis ma ligne dans l'ève, st'i, que thièl' animau mord au claviâ. Jhe peuvit pas leuter, jh'avit biâ fere, mouliner moulin'ras-tu, i m'entraînait dans la rivière !*

Avec la main gauche il mime le maniement du moulinet, tandis que sa main droite tient fermement une ligne en bambou imaginaire. Il a le corps plié en arrière, les jambes écartées pour montrer l'effort qu'il avait dû faire pour tenter d'attraper l'énorme tanche.

- *A la fin, jh'ai lâché la ligne peur pas chere dans l'ève. Thièle ligne, asteur, a deût balé dans la Chérente daû côté de Rochefort, m'en doute. A-l ét perdue !*

Tout le monde savait qu'en réalité il avait passé la totalité de son temps à tenter de récupérer les fils qui s'étaient emmêlés dans les branches *dau grand frâgne qu'êt dans la chaume à Moutusâ* et que, de colère, il avait jeté sa canne à pêche dans l'eau et était rentré chez lui en se jurant de ne jamais remettre les pieds sur les bords de l'Antenne pour la pêche à la ligne. Mais il lui fallait bien justifier la perte de la canne à pêche sans perdre la face, d'où l'histoire de l'énorme poisson auquel, d'ailleurs, personne ne croyait. Pour Utrope, ce n'était pas un mensonge, mais une façon d'enjoliver les choses : encore son côté italien.

Utrope n'est pas bien grand, environ un mètre soixante-cinq, mais il est tous les jours habillé *coum' in Monsieû* : costume, cravate, moustache et cheveux gominés, un parfum de qualité.

Malgré son léger embonpoint, il a belle allure. Il est marié avec Milienne, une vraie charentaise, grande, près d'un mètre quatre-vingt, et forte en proportion.

Elle boîte depuis une chute d'échelle, et marche avec une canne, mais cela ne la gêne pas pour galoper. Ses amies disent :

- *Milienne, a marche si vite que jh'arrivons pas à la seugue !*

Milienne est follement amoureuse de son époux, qu'elle considère comme le plus bel homme du village ... que dis-je ... du canton ! Mais elle est jalouse et le surveille de près : il est si beau son Utrope ! Il est vrai que quand Monsieur le Maire fait le tour du village et croise ses administrées, il ne se contente pas de les saluer, il leur saute au cou, les embrasse, leur demande *le portement*, passe son bras autour de leur épaule : c'est son tempérament, toujours son côté italien, et d'ailleurs ces dames ne s'en formalisent pas !

Car Utrope n'aurait jamais l'idée de tromper son épouse, qu'il considère comme la plus belle femme du village ... que dis-je ... du canton ! Et que Milienne soit jalouse, cela lui plaît bien à Utrope, cela le rassure sur lui-même. Lorsqu'il est à la Mairie, avec la secrétaire – *ine jholie drôlesse fan de lou !* – Milienne trouve toujours un prétexte pour venir faire une visite et surveiller son époux :

- *Utrope, t'as ine lett' daû député !*

- *Utrope, t'as eu in cot de téléphone daû Maire d'Authon !*

- *Utrope, qu'êt-ou que tu veut manjher à midi ?*

Manger, c'est un des péchés mignons d'Utrope, et Milienne sait bien le soigner, d'où ce léger embonpoint dont, finalement, il est très fier. Il n'est pas très friand de pizzas, pâtes, macaronis ou autres lasagnes. Ce qu'il aime ? Les entrecôtes grillées, recouvertes d'échalotes et d'une noix de beurre, la daube de bœuf, la sauce de pire, le jhigourit, le gros grillon ... C'est son côté charentais ...

Le couple a cinq enfants, cinq *drôlesses* : la plus âgée, Simone, a dix-sept ans, et la plus jeune dix ans. Et que des garçons commencent à *virouné* autour de l'aînée, cela ne lui plaît pas trop à Utrope.

Pour lui, « sa » Simone est encore un bébé ! Dernièrement Bastien, *in drôle daû villaghe*, est venu demander aux parents si Simone pouvait l'accompagner au bal de la Saint Jean.

- *A-l a que dix-sept ans, dit Utrope, si a vat au bal, jhe l'accompagne peur surveiller !*

Milienne est beaucoup plus souple que son époux sur cette question : il faut bien que jeunesse se passe. En outre, elle ne tient pas à ce qu'Utrope aille au bal *là voure o-l'at des drôlesses qui peurrant se thiytté frougné !* Elle dit :

- *Écoute-me, Bastien, jh' veut bin que t'emmène Simone au bal, mais à ine condition.*

- *Laquelle, Madame Milienne ?*

- *Jhe veut que tu m' la ramène avant mineût !*

- *Bien Madame Milienne !*

- *Écoute-me bin, Bastien, tu vouet thièle canne ?*

- *Vouais Madame Milienne !*

- *A-l ét en oumiâ galeux, que dés oumiâs o n'en a pu asteur. A-l est dure, a-l a des nœuds. Touche-là Bastien, vint vouer si a-l ét dure !*

Le garçon s'approche et touche la canne de Milienne.

- *T'as vu si a-l ét dure, Bastien ? Eh beun, si Simone ét pas rentrée avant mineût, thièle canne tu vât la sentir su l' ratâ de l'échine mon gâs !*

Et Simone rentrait toujours avant minuit. Quant à Utrope, il était admiratif devant les arguments persuasifs de sa femme en de telles circonstances.

Cela fait trois mandats successifs qu'Utrope exerce à la mairie de Malmenée, et à chaque fois il est élu au premier tour. Il n'a pas d'étiquette politique, mais par conviction personnelle il vote toujours à gauche. Mais ce qui compte pour lui, avant tout, c'est la gestion du village. Il est toujours disponible, pas comme ces maires qui ne sont présents dans leur mairie qu'en fin de semaine, et que *l' monde app'lant les Mâres VSD* (Vendredi-Samedi-Dimanche).

Il y a bien une opposition composée de quelques personnes qui cherchent par tous les moyens à prendre la place d'Utrope. Les opposants votent à droite, non pas par conviction, mais tout simplement parce que le Maire vote à gauche, car dans ces villages, gauche ou droite, cela n'a pas d'importance. Ils font courir toutes sortes de bruits sur Utrope, notamment qu'il est plus petit que Sarkozy, ce qui est pure calomnie.

Car si Utrope porte, lui aussi, des talonnettes, il mesure bien un ou deux centimètres de plus que l'ancien Président de la République !

Le principal opposant est Clovis Marichaud, qui est d'ailleurs conseiller municipal.

Aux réunions, systématiquement Clovis prend position contre les propositions du Maire, par principe. Mais Utrope, avec sa faconde et sa « tchatte », sait parfaitement manœuvrer et embrouiller ce pauvre Clovis qui, à la fin, ne sait plus quoi faire et en arrive à voter avec la majorité municipale.

- O-l'a deux catégories de ghens dans l' monde, dit Utrope : les fin et les sot. Et Clovis est poin dan la première !

En réalité, Clovis, c'est sa femme Sidonie qui le pousse à prendre la mairie.

- Sidonie, dit Milienne, a-l'êt ine losse. A yette, a teurche à savouër thieû qui se passe dans le villaghe, et amprès a va petuché su les in et les aûte ! A-l'êt ine âcrie !

Milienne n'a pas tort. Sidonie considère que la mairie est un endroit stratégique pour connaître la vie du village et en faire ses choux gras. C'est pour cette raison qu'elle voudrait que son Clovis devienne maire. Milienne, au contraire, n'intervient jamais dans les affaires de la commune : c'est le travail de son époux.

Régulièrement, les « opposants » font courir le bruit que le Maire est un incompetent, sous des prétextes divers : que dans le chemin qui mène au cimetière il y a une ornière, due aux dernières intempéries, qui n'a pas été réparée, ou encore que les fossés n'ont pas été « curés ».

Ces bruits parviennent toujours aux oreilles de Milienne, par l'intermédiaire d'une « amie » qui se fait un plaisir de les lui rapporter.

Milienne ne supporte pas qu'on attaque lâchement son époux, et d'ailleurs les opposants, Sidonie en tête, ne s'approchent pas trop d'elle de peur de goûter aux coups de canne sur leur échine.

Tout cela ne va pas très loin : l'ornière est réparée, les fossés sont curés, et la vie continue. Il est finalement difficile pour les opposants de trouver des arguments contre le Maire.

Mais un beau jour, un événement se produit, et ils crurent que c'était l'occasion pour eux de prendre leur revanche sur ce maire qu'ils n'arrivaient pas à déstabiliser. C'était un matin du mois de mai. Le père *Tabourâ* se présenta à la mairie pour signaler la disparition de son coq :

- Mon jhaû a disparu, s'ti. Il était là hier au sèr, et à matin jhe l'ai teurché peurtout, jhe sais poin pour th'il est saqué !

- O-l'êt p'têt in renard, dit Utrope. Mon peur' Tabourâ, t'às pu qu'à allé le 27 à la fouère de Rouillat en ach'ter in aût' !

Les choses en seraient restées là, mais deux jours après, c'est la mère *Galetiâ* qui vient signaler la disparition de deux *pirons*. Et la semaine suivante, c'est une paire de *canets* qui s'est « envolée ». Et ensuite des poules dans une autre ferme. Cela commence à faire beaucoup.

C'est la première fois qu'un tel événement se produit dans la commune, et aucune piste ne se dégage. Il y a bien Moïse Biroulâ, le cantonnier à la retraite, qui dit avoir vu quelque chose, mais comme il passe son temps au café et qu'à partir de dix heures du matin il a déjà absorbé plusieurs verres d'alcool, personne ne le croit.

- Jh'ai vut in gros animau, qu'i dit, o d'vait ét' in ours, in ours polaire, sauf qu'il était tout négue !

Un ours à Malmenée, comment voulez-vous croire in *orghinau de minme* ? Et en plus un ours polaire noir ! Non, on ne peut pas se fier à Moïse Biroulâ ! Son voisin raconte d'ailleurs qu'un soir, en sortant du café, Moïse était tellement ivre qu'il voyait les choses en double :

- I créyait qu'il avait deux vélos à la main, s'ti, et i savait pas su l'quel monter ! Et i voyait deux routes devant li, et i savait pas laquelle prendre ! Alors il a pousé ses deux vélos su la sole, et i s'est couché dans le foussié. Le lend'main, il était frais coum' in yiâ ! Hûreusement qu'o l'avait pas d'ève dans thieû foussié !

Cette histoire de disparition de volailles prend de l'ampleur, et c'est « pain béni » pour l'opposition municipale. Sidonie et Clovis Marichaud ne se privent pas de critiquer l'incompétence du maire dans cette affaire. Et comme les victimes sont des électeurs, Utrope commence à s'inquiéter sérieusement. Il perd sa jovialité, et il perd l'appétit, ce qui est grave. Il a bien appelé les gendarmes de Matha, mais sans piste sérieuse, que faire ? Une battue aux renards a été organisée, mais cela n'a rien changé.

Les rumeurs les plus farfelues circulent dans la commune, alimentées par le clan Marichaud. On en arrive à soupçonner des *beurdindins*, dont le camp est installé à cinq kilomètres du village. Et cela Utrope ne le supporte pas, les choses vont trop loin.

Lui dont le grand-père fut chassé d'Italie par les fascistes, se met en *peutrasse* contre ces attaques sans preuves envers une communauté. Il décide donc de prendre les choses en main.

Il demande à son premier adjoint, Kléber Balouzet, de l'aider. Kléber est aussi grand et taciturne qu'Utrope est petit et expansif.

- Kléber ét in taiseux, dit de lui Utrope, mais il ét d' confiance !

Effectivement Kléber ne parle pas beaucoup, mais quand il le fait, ses jugements ont toujours grande valeur. C'est à lui qu'Utrope confie la mairie quand il doit s'absenter.

Les deux amis décident de faire des rondes dans la commune, la nuit prochaine.

Il n'y a pas une heure que Kléber et Utrope ont commencé à circuler dans le village, autour des endroits où se trouvent des volailles susceptibles d'être kidnappées, qu'ils aperçoivent une forme noire qui cherche à se faufiler sous un grillage : un chien.

Ils réussissent à l'attraper et s'aperçoivent qu'il s'agit du *labrador* des Marichaud, un chien pas méchant mais amateur de volailles.

Toutes les nuits l'animal réussit à s'échapper pour commettre ses méfaits.

Il est une heure du matin, mais nos deux amis n'en ont cure, il faut donner une leçon à *thieû sot de Marichaud* ! Ils arrivent devant la maison des Marichaud, le chien tenu en laisse, et Utrape frappe de grands coups dans la porte et crie :

- *Ho ! Marichaud ! Jhe te ram'non ton cheun ! O-l ét li le coupabye !*

Devant un tel vacarme toutes les fenêtres des maisons aux alentours s'ouvrent, ce qui est le but recherché, et des figures ensommeillées demandent ce qui se passe.

- *O-l'ét l' cheun aûx Marichaud, hûche le Mâre, o-l'ét li*

Frâgne : frêne ; Eve : eau ; Claviâ : hameçon ; Chere : tomber ; Balé : flotter ; Seugue : suivre ; Virouné : tourner ; Frougné : (se) frotter ; Oumiâ : ormeau ; Seugue : suivre ; Losse : mauvaise langue ; Yetté : guetter ; Petuché : bavarder ; Acrie : affaire de peu de valeur ; Teurché : chercher ; Jhaû : coq ; Nègue : noir ; Yiâ : glaçon ; Beurindins : romanichels ; Peutrase : colère ; Hûché : crier ; Piron : oie ; Canet : canard ; Ghéline : poule.

qu'a manjhé lés jhaû, lés piron, lés canet et lés gheline !

Depuis la résolution de cette énigme, Utrape a retrouvé son appétit, sa gouaille, sa jovialité et son entrain.

C'est avec un certain plaisir qu'il se pavane dans les rues du village pour raconter comment, avec Kléber, ils ont attrapé le fautif. Et à chaque explication il y a un détail nouveau qui apparaît, de telle sorte que l'histoire est enjolivée : ce banal événement est devenu, en fin de compte, une lutte sans merci pendant plus de trois heures pour attraper un animal féroce qui leur montrait les crocs.

Quel courage il fallut pour en venir à bout !

Quant aux Marichaud, ils font profil bas. On raconte qu'ils envisagent de quitter le village.

« N'on dérait que thieû mit sourijhe ... » Charly Grenon

Ainsi parlait mon bisaïeul pour signifier que le chat de la maison semblait en quête de souris. Directement issu du latin *mitis* (doux), mit est, en effet, l'ancien nom du chat qui, en Europe, remplaça la genette importée d'Afrique pour une espèce (il en existait neuf) au sud de l'axe La Rochelle – Lyon où cette prédatrice des campagnols, mulots et autres souris était difficile à apprivoiser.

Les vieux Saintongeais utilisaient même, familièrement, le terme originel *mitis* pour désigner un gros chat mâle qu'en français on appelle matou, à l'instar d'un homme désagréable !

Les substantifs saintongeais dérivés de mit sont relativement nombreux et ... mignons comme tout. Les enfants, par exemple, donnaient au petit félin les noms de *miton* et *mitou*.

On pouvait entendre également de la goule des droles (sans accent circonflexe, car du néerlandais *troll* = lutin), minon et minou, vocables d'ailleurs usités d'autres provinces de langue d'oïl telle la Normandie, où l'on désigne ainsi les ... *chatons*, ces inflorescences du coudrier, du saule ou du noyer que les Charentais dénomment ... *mimis* !

Une locution proverbiale assurait de quelqu'un sachant comprendre à demi-mot : « Il entend bien chat sans qu'on lui dise *minon* ». Dans le dictionnaire de Musset, *mimi* est synonyme de fourrure : « Al avait mis son *mimi coume* au fin fond de l'hiver ».

Minet, ette sont, bien évidemment, un petit chat, une petite chatte, c'est-à-dire un petit mit, une petite *mitte* (avec deux t pour éviter l'homonymie avec la dévoreuse de ... *mimi* !).

Citant le « Manuscrit de Pons » (18^{ème} siècle) et La Fontaine, le Musset n'a pas omis *Chatte Mitte*, surnom donné au chat, et rappelé le substantif féminin *Mimitte* « en adoucissement de *mimi*, terme familier qui s'emploie aussi bien pour les chats que pour les chattes : « Boune Mimitte ».

Il a même débusqué, en Aunis, un péjoratif *mituche*, « nom familier donné à une chatte », l'équivalent, en quelque sorte, de la Guenuche dans La mérine à Nastasie ! Tout le contraire d'une « boune *mimitte* » !

Est-ce le même radical qui apparaît dans la première syllabe de *Mistigri*, nom par lequel on désigne le chat, *misti* en abrégé et le valet de trèfle au jeu de cartes ? Ce semble encore plus évident avec *Raminagrobis*, personnage de Rabelais que Pantagruel et Panurge choisissent pour arbitre. Rien d'étonnant, car le spirituel écrivain a de grandes affinités avec la Saintonge. La Fontaine n'a fait que lui emprunter le terme amusant donné par plaisanterie à un chat et qui s'appliquait, au sens figuré, à un homme riche et fier, à un chanoine, avant de désigner un homme hypocrite et sensuel :

Une jeune souris, de peu d'expérience,
Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence,
Et payant de raison le Raminagrobis ...
Or bien, sans crier davantage,
Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis ;
C'était un chat vivant comme un dévot ermite,
Un chat faisant la chattemite,
Un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras,
Arbitre expert sur tous les cas.

Plus près de nous, saluons l'esprit de ce dessin animé long métrage qui enthousiasmait les fondus de cinéma que nous étions, Daniel Morellet, Directeur du Gallia, et votre serviteur. Non seulement par les gags du graphisme, mais aussi les trouvailles du générique « ... avec la gracieuse participation de Sylvestre Grominet » dans le texte. Pour le minuscule oiseau, ou la petite souris, le chaton est quelque chose d'énorme : « J' crois qu' j'ai vu un ros minet ! » murmure-t-elle, effrayée, à chaque prudente sortie de son petit repaire.

Une anecdote personnelle pour terminer. Voici quelques années, une adorable chatte s'est donnée chez nous. Fine, une jolie tête, le poil soyeux. Elle fut incontinent baptisée Minette. Mais le bon La Fontaine (encore lui) avait raison d'édicter : « Gardez-vous de juger sur la mine ». Car il y a peu, en lui regardant sous la queue, nous nous aperçûmes que ses attributs étaient bel et bien masculins. Bah ! Comme les deux genres sont admis et que l'habitude était prise, nous continuons de l'appeler Minette. Après tout, ne dit-on pas d'un jeune efféminé qu'il s'agit d'un minet ?

Nos lecteurs nous écrivent

Outre les commentaires sur les articles parus dans le dernier Boutillon (voir notre rubrique « A propos de... »), nos lecteurs nous ont à nouveau félicité sur la qualité de notre journal. Ils nous ont fait également des suggestions.

Marc, qui travaille dans une administration française à Barcelone, nous écrit : « Bravo et merci. Le site vient de me "pinger" comme quoi il était enfin arrivé ! Et encore une fois ce dernier Boutillon est une réussite. Les articles sont de très bonne qualité ... Grand merci, au nom des nombreux Charentais expatriés (et j'en connais beaucoup qui son accro comme moi à ce journal en ligne) aux quatre coins de la France (voire du monde, je suis exilé à Barcelone) ».

Cela fait plaisir de voir que nos Charentais expatriés attendent avec impatience la sortie de *nout' jhorma*. J'incite tous ceux qui nous lisent à l'étranger à écrire un article dans le Boutillon. Je pense à Marc, bien sûr, mais également à André au Canada, Anne à Bangkok, Christiane en Afrique du Sud et à tous les autres.

Christophe de La Rochelle demande si il est possible d'avoir la photo entière pour « une cagouille au sein du boutillon ».

Thieû biton, i-l ét encouère pu chéti que moué.

Un lecteur attentif de Lyon, sur facebook, nous signale une coquille : nous avons écrit « cochez ce lien » alors qu'il aurait fallu écrire « cliquez sur ce lien ».

Notre ami a raison. Aussi, dorénavant, nous l'écrivons en saintongeais : « *Acachez su thièle iorte* ».

Plusieurs lecteurs nous proposent de faire un numéro spécial sur Goulebenéze.

Je signale l'existence du livre très complet « *Goulebenéze, le charentais par excellence* » (éditions du Croît vif), écrit par son petit-fils Maït' Piârre avec son ami Charly Grenon. Il est vrai que depuis la sortie de ce livre, en 2007, nous avons découvert un certain nombre de documents supplémentaires. Nous allons réfléchir à la question.

Clément nous dit qu'il a beaucoup aimé l'article sur les trois sœurs. Pourquoi ne pas accorder une page au jardinage ? En publiant sur la lune, les façons de planter etc. Croyez-moi vous feriez des heureux.

Ce n'est pas dans nos cordes. Aucun d'entre nous n'est un véritable spécialiste du jardinage. Il y a des journaux spécialisés pour cela, dont l'excellent « *Rustica* ».

Le Webmaster

Thieûques dates à r'teni

Antenne Loisirs Nature et Patrimoine (ANLP)

L'ANLP, présidée par Michel Adam, sera présente :

- au marché des Borderies tout le dimanche 16 novembre à St Sulpice de Cognac.
- en réunion nomade à Bréville le mercredi 10 décembre à 18h.
- et sur les marchés de Noël de Matha et du moulin de Prézier les 13 et 14 décembre.

ARTS-TERRE

Le 13 décembre 18h30 - 22h Conférence-Diner "Et si on parlait de la couleur" par Patricia Gay.
Exposition de vitraux d'art de Magali Bauchy et d'œuvres en verre soufflé à la bouche par Thierry Baudry et de toiles de peinture de Françoise Habets - Entrée et prix libre
Réservation du dîner par mail contact@arts-terre.fr - Sur répondeur 06 16 24 24 73 - Tarif repas 15 €. Cela se passe chez Chantal et Bernard Bégaud, à Villars les Bois.

Pierre Dumousseau

Sablonceaux le 29 novembre spectacle autour de Jacques Brel « Je vous ai apporté des chansons ».
Conte et dédicace au salon du livre à l'Encan de La Rochelle les 5, 6 et 7 décembre.

Marché de Noël à Bourdérat le 14 décembre

Bourdérat est un petit village de la commune d'Écoyeux. Le dimanche 14 décembre, de 9 heures à 18 heures, il y aura un marché de Noël pas comme les autres, sous la direction de Catherine Denain. Le village se mobilise pour redonner du sens à la préparation de Noël, grâce à l'association « Retour aux sources ». Des producteurs locaux et des artisans seront présents, et il y aura des animations : chorales, conteurs ...

Groupe folklorique « Les Efourneigas »

Dimanche 9 novembre: spectacle folklorique avec les Efourneigas et le Nouch (Sables d'Olonne), Semussac, salle polyvalente, 15h, 6 euros.

25 janvier 2015 : loto des Efourneigas à Semussac, salle polyvalente.

Saintonge romane

- 5 novembre 20 h 30 : L'A4 propose « Narcisse » à la salle Aliénor d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély (Tél 05 46 59 41 56).
- 6 novembre 18 h 30 : Jeu des 1 000 euros salle multi-loisirs Saint-Savinien.
- 13 novembre 20 h 30 : L'A4 propose « Par le boudou », spectacle de clowns, à la salle Aliénor d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély.
- 16 novembre 17 h : la Maison du chat bleu présente un spectacle textes et musique, sur des textes de Gaston Couté, au cinéma Florida à Saint-Savinien. Tél : 09 77 64 32 35.
- Du 17 au 23 novembre : Exposition pédagogique sur la grande guerre 14-18, à la mairie de Brie sous Matha.
- 19 novembre de 16 h 30 à 17 h 30 : Mômes en lecture à la bibliothèque de Matha, pour les enfants de 6 à 8 ans (05 46 58 71 25).
- 29 novembre à 20 h 30 et 30 novembre à 17 h : musique « Duo des cimes » à la Maison du chat bleu à Saint-Savinien.
- 30 novembre : marché de Noël à la salle des fêtes de Tonny-Boutonne, et salon du livre à la salle des fêtes d'Aulnay de Saintonge.

Chronique du clair de lune ... ou de l'autre

Le samedi 8 novembre à 20 heures 30, à l'atelier d'art de Jean-Pierre Blanchard, 25 rue Saint Michel à Saintes, Dominique Olivain, metteur en scène et comédien,



interprétera des textes extraits des nouvelles chroniques de Jean-Claude Lucazeau.

Dans la galerie, se tiendra également une exposition de dessins de

presse et d'humour de Jean-Claude Lucazeau.

Participation : 10 euros.

La salle ne pouvant contenir qu'un nombre limité de spectateurs, vous pouvez encore tenter votre chance en téléphonant au 06 15 27 74 57.

Le Groupe Aunis-Saintonge

Le 9 novembre le Groupe se déplace à Dunes (82340) pour les 22èmes journées occitanes.

Le 10 décembre, visite du Père Noël au Foyer, square Pierre Machon à Saintes, avec spectacle et goûter.

Aunis-Saintonge a créé un groupe de jeunes, « Les p'tites cagouilles », pour les enfants de 6 à 14 ans. Les répétitions ont lieu le mardi et le samedi en alternance. La cotisation est de 18 euros pour l'année. Alors, inscrivez vos drôles !

La bisse et le buch'ron (conte)

Jhustine

Ce conte a obtenu le prix Goulebenéze aux jeux floraux de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis *

Aussitout les feuille cheïtte
Dé les peurmière ghlée
I peurnet sa musette
Sa sarpe et sa cougnée

L'soulail encouère pa l'vé
I s'en allet d'son pàs
Tout d'au long dés sentié
Jhusqu'au mitant des bois

D'au matin jhusqu'au sére
I copet, fagotet
Et tant qu'o faset quière
On l'entendet cougné

Peurdut'au fond d'thié bois
I n'vouèyet pas grand'monde
Jhust'ine cossarde dés fois
Qui s'en v'net feire thièqu'ronde

Peur z'y t'ni compagnée
O y avet qu'ine bisse
Qui dés qui l'embauchet
Sortet d'ine palisse

Le seguet pàs à pàs
Teurchant thièque veurmisseau
Qu'o déranghet le gars
En raballant ses bot

A l'heure daù déjhuné
I fazet un grand feu
Et conte in'âbe s'appouet
Le temps d'buffé un peu

De temps en temps i jh'tet
Ine pognée d'miette de pain
A la bisse qu'attendet
Jhouquée su n'un rondin

Le sére quant'i rentret
Vol'tant de branche en branche
La bisse l'accompagnet
Pienne de requeneussance

Mais v'là t'au pàs qu'un jhor
Qui copet'un groû chagne
Ine grouse branche de bois mort
Z'y cheyi dessus l'crâne

Compiè'tment estourbi
Su la sole allonghé
Peur le grand fret saisi
Son compte étet règuié

Mais dans son paure calàs
V'là qu'o s'mit'à cougné
Cougné si fort ma foi
Qu'o l'fit' se réveillé

Jhouquée dessus sa tête
La bisse à grand cot d'bet
Asseyet la paure bête
De le feire se levé

A l'insista tell'ment
Qui fini peur boughé
Se mettit'en assiant
Tâta sa tête machée

Un cot' r'pri ses esprit
I se levit' enfin
Et reparti chez li
Trouvant bin long l'chemin

Et dépeu thieu jhor là
Su le bord de sa f'nête
O y a dans n'un p'tit pia
Ine pognée d'mijhette

Peur thieu petit osiau
Soun émit de toujhour
Qui ine veille de la Nau
E venut'a son s'cour.

Jhustine

*Bisse : rouge-gorge
Cossarde : buse
Mijhette : miette*

* La Société des lettres de Saintonge et d'Aunis est un groupement littéraire qui réunit tous ceux qui, par leur plume, souhaitent promouvoir la poésie et la littérature dans notre département de Charente-Maritime. Les jeux floraux sont ouverts aux candidats entre novembre et fin mai de l'année suivante.

Plusieurs prix sont décernés, en poésie, en prose ou en patois saintongeais (Prix Goulebenéze). Le règlement peut être consulté sur : <http://lettres2saintonge.unblog.fr/>

Les derniers jeux floraux se sont déroulés le dimanche 12 octobre 2014.

Amis poètes, écrivains ou patoisants, tentez votre chance.

Page suivante, vous trouverez deux poèmes de Cécile Négret, arrière petite-fille de Jhustin Kiodomir, poèmes qui ont été primés au concours des jeux floraux. Jhustin Kiodomir a écrit des pièces en patois qui sont encore jouées, de nos jours, par les troupes de théâtre locales.

Deux poèmes Cécile Négret

Mon arrière grand-père était Alexandre Négret, dit "Jhustin Kiodomir", horticulteur maraîcher fourasin, poète et auteur de saynètes qu'interprète de temps en temps la troupe des Goules Réjhouies de St Yrieix.

Cécile

CERISIERS DU JAPON

Cerisiers du Japon, quand vos bras ténébreux
S'unissent à la brise en ballets amoureux,
Il se met à neiger des flocons de guimauve
Habillant les jardins d'un manteau de soie mauve.

Nés des premiers câlins du soleil de printemps,
Vos pétales nacrés répandent sous les vents
Leur parfum raffiné dont mes sens applaudissent,
Avec enivrement, le suprême délice.

J'aime vagabonder sous vos courbes de bois,
Me réfugier dans l'herbe, accueilli tel un roi
Par l'exquise fraîcheur qui de cette cascade
Elégante et fragile, allègrement s'évade.

Bercé par une paix toujours à l'apogée,
Mon corps lâche et se fait de plus en plus léger,
Tandis que mon esprit, de nature sauvage,
Abandonne ses maux pour un lointain voyage.

Vos rameaux délicats, saisissants de beauté,
Dans un mois seront nus, juste pour nous conter
Qu'il n'est pas de merveille émanant de la terre
Et de l'eau qui ne soit purement éphémère.

Sachons nous régaler de ces petits bonheurs
Dont l'univers abonde et que nos mornes cœurs,
Engloutis par les flots d'une pâle existence,
Ont omis d'admirer chaque jour en silence.

L'ECRIT DU CŒUR

Quel bonheur de sentir l'encre couler du cœur
Vers la pointe en argent d'une plume gracile
Et de laisser glisser sur la feuille docile
Une larme brûlante, un sourire enchanteur !

Partager son histoire au rythme des grands vers
Entaille nos secrets comme avec une lame,
Afin que les tourments pelotonnés dans l'âme
Abandonnent enfin notre intime univers.

Les écrits répandus, parfumés d'émotions,
Sont aussi les gardiens de ces instants magiques
Auxquels aiment s'unir nos regards nostalgiques,
Enivrés par l'éclat de leurs scintillations.

Quand la plume rejoint son écrin de velours,
Les messages tissés, d'essence vagabonde,
Volent aux quatre vents pour conquérir le monde
En y semant de l'or tout au long du parcours.

Kétoukolé Jhoël



Pour ce Kétoukolé n° 37, nous avons eu droit à des réponses amusantes du type collier à chiens, à moutons, bracelets brésiliens... Au final, nous avons deux gagnants : Jacky Ferrand, de Gondeville, 16200, qui lui même possède

plusieurs ambiets vendéens chez lui, et notre ami Paul Bailly, patoisant aunisien bien connu.

En fait, il s'agit donc d'un **amblet**, ou **ambiet**, voire peut être même **ambiais**. Dans certaines régions on parle également de **surjhouère**, ou de **cordets** (Morvan).

Comme vous pouvez le voir sur la photo (attelage origine château de Vénérand ?), c'est un anneau fait de cuir tressé, ou de jeunes pousses de chêne, ou de charme torsadées. Il sert à assujettir le timon de la charrette, ou l'aiguille de la charrue au joug des bœufs. L'intérêt du lien souple cuir, ou végétal est d'encaisser les à-coups et torsions provoquées par les différents types de terrains.

Mon voisin Franck 86 ans, m'a dit qu'autrefois pour les frairies en Saintonge, telle qu'à Ecoyeux ou autres, il y avait un marchand qui faisait et vendait des gâteaux ayant cette forme, vendus donc, sous le nom d'ambiets.

Il m'a été par ailleurs précisé que pour la traction des charrettes, cet ambiet souple pouvait être doublé par un anneau en métal accroché séparément sur le même timon qui lui servait uniquement lorsque l'attelage faisait marche arrière. Si vous en savez plus sur le sujet, n'hésitez pas :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Joug>

Et maintenant, à quoi peut bien servir ce superbe objet au design futuriste, et quel est son nom ?



Le Boutillon de la Méridionale Comité de rédaction

Guy Chartier (Jhustine)

Joël Lamiraud (Jhoël)

Noël Maixent (Noéléon)

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Annette Pinard (Nénette)

René Ribéraud (Le vieux Durathieur)

Webmaster : Benjamin Péronneau (le fi à Piârre)

Contact : pperonneau@orange.fr ou noel.maixent@wanadoo.fr

Site internet : <http://journalboutillon.com/>